

# Analyse des facteurs déterminants des élections législatives du 30 juillet 2006 en Territoire de Djugu

Désiré Ngakpa Safari

# ▶ To cite this version:

Désiré Ngakpa Safari. Analyse des facteurs déterminants des élections législatives du 30 juillet 2006 en Territoire de Djugu. Scalpel: Cahiers de sociologie politique de Nanterre, 2022. hal-03650365

HAL Id: hal-03650365

https://hal.science/hal-03650365

Submitted on 25 Apr 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

# **DOMAINE: SOCIOLOGIE POLITIQUE**

# Analyse des facteurs déterminants des élections législatives du 30 juillet 2006 en Territoire de Djugu

# Par <sup>1</sup>NGAKPA SAFARI Désiré

<sup>1</sup>socio politologue, assistant à l'Université de Monts Bleus

#### Résumé:

L'auteur de cette étude se fixe comme objectif de circonscrire la problématique du déroulement des élections législatives de 2006 dans le Territoire de Djugu en identifiant les principaux facteurs qui ont justifié le choix des élections sur tel ou tel autre candidat à la députation nationale.

La particularité du déroulement de ces élections résultait dans le fait que celle-ci s'étaient déroulées dans un contexte post-conflit où les Hema et les Bale (Lendu) ont trouvé dans ces élections un autre cadre d'explication de leur antagonisme cyclique.

En nous lançant dans une étude de la sociologie électorale, quelques facteurs de base ont justifié le choix et l'engagement des électeurs à DJUGU sont : le cas de la guerre, la nécessité d'avoir des représentants et des dirigeants légitimes d'un nouveau régime démocratique mise en place et enfin, la fin de la guerre de rébellion et des conflits ethniques qui ont longtemps endeuillé la région.

Dans cette perspective d'idée, les critères de base de choix de candidats députés dépendaient de leurs actions précédemment réalisées dans la communauté, leur appartenance ethnique ou tribale, leur compétence ainsi que leur popularité.

Mots clés: Election, Electorat, législative, électeur, facteurs déterminants, suffrage, scrutin, Djugu.

#### **Summary:**

The author of this study sets the objective of circumscribing the problem of the conduct of the legislative elections of 2006 in the Territory of Djugu by identifying (identifying) the main factors that motivated (justified) the choice of elections on this or that other candidate to the national deputation.

The particularity of the conduct of these elections was that they took place in a post-conflict context where the Hema and Bale (Lendu) found in these elections another frame of explanation for their cyclical antagonism.

In embarking on a study of electoral sociology, some basic factors have justified the choice and commitment of voters to DJUGU are: the case of war, the need to have representatives and legitimate leaders of a new democratic regime and finally, the end of the war of rebellion and ethnic conflicts that long bereaved the region.

From this point of view, the basic criteria for choosing MPs depended on their past actions in the community, their ethnic or tribal affiliation, their competence and their popularity.

Key words: Election, Electorate, Legislative, Elector, Determinants, Suffrage, Voting, Djugu.

#### **INTRODUCTION:**

Depuis le dialogue inter congolais de SUN CITY en Afrique du Sud, la République Démocratique du Congo a amorcé la marche vers les élections afin de permettre sa reconstruction et son développement. Les dites élections organisées en 2006 avaient obtenu le soutien non négligeable de la communauté internationale à travers la Mission des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ces élections libres, transparentes et démocratiques se sont déroulées dans un contexte postconflit teinté des stigmates de la grande crise politique et militaire du 02 Août 1998.

Malgré l'implication de la communauté internationale à travers la MONUC et l'Afrique du Sud qui ont réussi à obtenir le cessez-le-feu, le retrait des troupes belligérantes et la mise en place d'une transition (1+4) qui devrait préparer les élections de 2006, d'autres foyers de tension ont continué à subsister dans deux KIVU et en Ituri particulièrement.

C'est dans ce sens que la communauté Internationale, par le biais de la France a déployé la mission ARTEMIS pour imposer la paix en Ituri du 06 juin au 06 septembre 2003, l'une de 26 provinces de la République Démocratique du Congo, frontalière à l'Ouganda et au sud Soudan, en proie à des violences ethniques entre la tribu HEMA et BALE (LENDU). Cette violence hypothéquait les chances de l'organisation des élections présidentielles et législatives dans cette partie du Territoire national.

Raison pour laquelle, étant natif de cette province, nous avons voulu clarifier la problématique du déroulement des élections législatives de 2006 dans le Territoire de Djugu en Ituri, République Démocratique du Congo.

## 1. Chronique des élections législatives connues en RDC depuis 1960 :

En République Démocratique du Congo, plusieurs élections ont été organisées depuis l'indépendance. Celles-ci avaient fait croire à la population qu'elles étaient le lieu privilégié pour la promotion et la protection de droit politique ; un mécanisme de renouvellement des acteurs politiques et un mode de transformation des sociétés congolaises (LOBHO LWA DJUGUDJUGU, 1990).

En effet, jusqu'à 2000, les congolais ont connu huit élections législatives, pour lesquelles deux seulement ont été organisées dans le cadre d'une compétition ouverte à plusieurs partis politiques ; en Mars 1960 et en Avril 1965. De 1960 à 2005, il y a eu quatre présidents dont un seul fut élu démocratiquement.

En 1960, le chef de l'Etat Joseph KASAVUBU a été élu au second degré par les chambres réunies. Il a pu ainsi bénéficier de l'appui de la majorité Lumumbiste à laquelle il était pourtant hostile (TOENGAHO LOKUNDO, 2009).

Le 24 Novembre 1965, le général MOBUTU opéra un coup d'Etat qui renversa le président KASAVUBU et paralysa la majorité parlementaire favorable à Moïse TCHOMBE. Par suite, il se fera élire successivement en 1970, 1977 et en 1984. Cependant, en décembre 1991, son mandat légal arrive à terme en pleine période de Conférence Nationale Souveraine (CNS), mais au nom du principe de continuité de l'Etat, une prolongation du mandat lui fut concédée par un vote d'approbation au sein de la conférence nationale.

Par ailleurs, les autres élections qui ont eu lieu en République Démocratique du Congo furent organisées en 1957 avec les élections municipales organisées sous le régime de l'ordonnance N<sup>0</sup> 12/295 du 29 septembre 1957, pour les élections des membres des conseils municipaux. Ces élections ont eu lieu à Léopoldville (actuel Kinshasa), Constermansville (actuel Bukavu) et Luluabourg (actuel Kananga). En 1959, il y a eu des élections municipales et locales des membres du conseil de Territoire, des conseils municipaux, des conseils de ville et des conseils de provinces.

En 1960, le gouvernement congolais a organisé les élections législatives et provinciales des membres de la chambre des représentants. (TOENGAHO LOKUNDO, 2009 et KUDA POMBWA, 2008).

En 1965, il eut le décret-loi du 6 octobre 1964 portant organisation des élections nationales et provinciales en vue de la mise en place des nouvelles institutions législatives prévues par la constitution. Il convient de rappeler que ce décret-loi a connu une modification avant la fin des élections prévues.

A part ces grands moments de l'histoire des élections durant la deuxième République, les autres courtes séries des élections se présentent de la manière suivante (TOENGAHO, 2009)

- 1970 : élections législatives et présidentielle sous le régime du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), parti-Etat ;
- 1975 : élections législatives ;
- 1977 : adoption de la loi N<sup>0</sup> 77/020 du 30 Novembre 1977, portant organisation de l'élection du président du mouvement populaire de la révolution des membres du bureau politique du conseil législatif et des conseils des zones urbaines ;
- De 1981-1982 : élections des membres du conseil législatif des Assemblées régionales, conseils de ville, des conseils de zones et des conseils de collectivité ;
- 1984 : fut organisée l'élection présidentielle. Le président de la République était d'abord le président de MPR les candidatures étaient déposées au comité central du Mouvement Populaire pour la Révolution qui retenait une seule candidature et la présentait au congrès du parti. Celui-ci proposait cette candidature unique au suffrage du peuple par une déclaration à la nation ;
- En 1987 : élections législatives.

De ce fait, toutes ces élections étaient contrôlées par le parti unique et les candidats retenus l'étaient en fonction de leur militantisme et devaient être de mobutisme. D'où, les élections sous la deuxième république n'avaient rien de démocratique (NZIMA LIKAMBO, 2010, page 6).

Il existe des auteurs ayant traité des sujets semblables et connexes à la présente étude ; l'on peut citer :

• MUSEMENE BONGALA (1990, page 10), s'est focalisé sur la campagne électorale et élections législatives de 1987 dans la ville de Kisangani. L'objet de son étude était de savoir si une campagne électorale bien structurée peut favoriser la réussite d'un candidat. Il a abouti à la conclusion selon laquelle la campagne est l'un des facteurs importants qui détermine la réussite d'un candidat;

- DHENA KATIKATI (1999, page 8), parla de la problématique des élections communales à mains levées organisées par l'AFDL à Kisangani en Mars 1997, cas de la commune TSHOPO. Sa préoccupation majeure se traduisait par le fait de savoir si les élections à mains levées organisées par l'AFDL traduisaient réellement la volonté du souverain primaire dans le choix de ses dirigeants et les conséquences y afférentes. Il a conclu que ces élections ne traduisaient pas la vraie volonté de la population ;
- LESSENDJA BAHAMA (1997, page 11), faisant l'analyse des élections organisées par l'AFDL à Dungu. Cette recherche avait pour objet la détermination des facteurs qui étaient à la base du choix des électeurs. Il a conclu que c'est l'ethnicité qui était le facteur principal de ces choix ;
- NZIMA LIKAMBO (2010, page 9), dans son article consacré à la géopolitique des urnes dans les territoires de Djugu et d'Irumu en 2006 avait comme objectif d'appréhender les enjeux géopolitiques qui ont présidé aux choix des électeurs, particulièrement HEMA et BALE (Lendu) lors du second tour des élections présidentielles de 2006. Il a conclu que le choix de candidat président était défini par la nature du soutien dont les uns et les autres ont bénéficié de la part de tel ou tel autre candidat pendant la période de conflit ethnique HEMA-BALE (Lendu) en Ituri.

Eu égard à ce qui précède, notre préoccupation majeure se résume dans le fait d'identifier et dégager et les principaux facteurs motivateurs de choix des candidats députés nationaux lors des élections législatives du 30 Juillet 2006 à Djugu.

L'originalité de cet article réside dans le fait qu'il aborde essentiellement des facteurs (critères) de choix des députés nationaux en Juillet 2006 par les électeurs dans le Territoire de Djugu, en Province de l'Ituri.

Cette étude voudrait décrire succinctement le déroulement des élections législatives de 2006 dans le Territoire de Djugu. Et aussi, elle cherche à identifier les principaux critères de choix des candidats députés nationaux par les électeurs lors desdites élections.

Cette étude revêt un intérêt scientifique en cherchant à apporter des solutions aux problèmes qui rongent la société humaine. Etant une contribution à la sociologie électorale, elle vise aussi l'intériorisation par la population de Djugu en particulier, de la pratique électorale et l'apprentissage de la démocratie dans les vertus, notamment le droit à la différence et la tolérance de l'autre.

L'étude est menée en Territoire de Djugu, Province de l'Ituri, en République Démocratique du Congo. Elle porte sur les élections organisées le 30 Juillet 2006.

Partant de cet objectif et intérêt, pour parvenir aux résultats, nous émettons les hypothèses selon lesquelles les électeurs du Territoire de Djugu seraient motivés par plusieurs critères primordiaux tels que :

- la fin de guerre de rébellion et des conflits interethniques ;
- avoir des représentants légitimes et légaux ;
- la mise en place d'un nouveau régime démocratique ;
- le besoin de la paix, l'unité et la sécurité ;

- l'appartenance ethnique ou tribale ainsi que
- les actions concrètes réalisées précédemment par les candidats.

#### 2. Méthodologie:

La population qui nous a intéressés dans cette étude est constituée des étudiants ressortissants du territoire de Djugu, ayant participé aux élections législatives du 30 Juillet 2006 dans ladite circonscription électorale. L'enquête est menée pendant la période allant de Mars 2010 à Juin 2010. Et les questions visaient à découvrir les facteurs déterminants de choix des candidats par les électeurs de Djugu en 2010.

Etant donné que notre enquête n'est pas exhaustive, car elle n'est pas réalisée sur l'ensemble de la population parente, suite à la difficulté d'aborder une telle recherche de grande envergure (couteuse en temps, énergie et argent), nous avons humblement opté pour l'échantillon occasionnel. Nos enquêtés ont été interrogés selon leur disponibilité, sans tenir compte de la démographie (nombre exacte) représentative des étudiants ressortissants du Territoire de Djugu dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire de la ville de Kisangani.

Dans cette perspective, notre échantillon est constitué de cinquante (50) étudiants repartis dans lesdites institutions.

Nous avons recouru à la méthode de l'histoire immédiate de VERHAEGEN B. (1974). Cette méthode puisée de la dialectique matérialiste nous a permis d'avoir la connaissance sur les sociétés contemporaines sous l'angle politique. Elle nous a aussi permis de saisir non seulement les contradictions tant dans les motivations des électeurs que dans le choix des candidats députés nationaux dans le territoire de Djugu, mais aussi d'expliquer le procès électoral comme une totalité dans la lutte pour les conditions matérielles d'existence en parlant de ce que nous avons vécu. Les variables retenues étaient le sexe, l'ethnie et la tribu.

Pour soutenir cette méthode, la récolte des données a été facilitée par la mise en place de technique d'interview libre, le questionnaire et celle de documentaire. Cette dernière nous a permis de tirer les informations dans les ouvrages, les revues, les documents et travaux divers ayant trait avec notre objet d'étude. L'observation participante, quant à elle, nous a aidé en tant que témoin du déroulement des élections dans la circonscription électorale de Djugu.

Enfin, l'entretien libre à partir d'un échantillon à choix raisonné nous a offert l'occasion d'obtenir des informations auprès des enquêtés qui sont les étudiants ressortissants du territoire de Djugu qui avaient réellement participé au scrutin du 30 Juillet 2006 dans le territoire susmentionné. Les données récoltées sont dépouillées par la technique d'analyse quantitative directe qui consiste à rechercher les mots, les symboles et les thèmes retenus par nos enquêtés, les fréquences observées pour en dégager le pourcentage.

## 3. Résultats:

Nous avons considéré les sujets disponibles et accessibles à répondre à nos questions :

Tableau  $N^0$  1 : Répartition des sujets les sexes et la tribu :

Tribu	Masculin	Féminin		Total		
	f	%	f	%	f	%
BALE (LENDU)	18	52	07	47	25	50
HEMA	12	34	08	53	20	40
MBISA	03	8	00	00	03	6
NYALI	02	6	00	00	02	4
Total	35	100	15	100	50	100

Source : Données fournies par nos enquêtes.

#### **Commentaire**:

Il ressort de ce tableau que sur 50 sujets enquêtés, 25 soit 50% sont des BALE (LENDU), dont 51,42% de sexe masculin et 46,66 de sexe féminin, 20 soit 40% sont des HEMA dont 34,28% de sexe masculin et 53,33 de sexe féminin, 3 soit 6% sont des MBISA dont 8,57% de sexe masculin et 0% de sexe féminin, 2 soit 4% sont des NYALI dont 5,71% sont de sexe masculin et 0% de sexe féminin.

Tableau  $N^0$  2 : Répartition des enquêtés selon les institutions supérieures et universitaires :

Institutions Supérieures et universitaires	Total	
	f	%
UNI Kisangani	30	60
ISP Kisangani	02	4
IFA Yangambi	10	20
IBTP Kisangani	04	8
ISTM Kisangani	04	8
Total	50	100

#### **Commentaire**:

De ce tableau, il ressort que cinq institutions d'enseignement supérieur et universitaire ont constitué les cibles de nos enquêtés. D'où, sur 50 sujets enquêtés, 30 soit 60% sont à l'Université de Kisangani; 10, soit 20% sont de l'Institut Facultaire Agronomique de Yangambi; 4 soit 8% sont de l'Institut supérieur des Techniques Médicales; 4, soit 8% sont de l'Institut des Bâtiments et des Travaux Publics, 2, soit 4% sont de l'Institut supérieur pédagogique de Kisangani.

Tableau  $N^0$  3 : critères de choix des candidats députés nationaux par les électeurs :

$N^{\underline{0}}$	Critères de choix des députés	Total	
		f	%
01	Appartenance ethnique ou tribale	31	16
02	Actions concrètes réalisées par les candidats	29	15
03	Compétence du candidat	27	14
04	Popularité du candidat	26	13
05	Participation à la pacification de Djugu	24	12
06	Bon projet de société et militantisme	22	11
<b>07</b>	Maturité et appartenance au parti politique	19	10
08	Bon thème de campagne électorale	12	6
09	Défense pendant la guerre	04	2
	TOTAL	194	100

## Commentaire:

En observant ce tableau, neuf critères de base sont retenus ou dégagés par les enquêtés : 31, soit 15,97% ont relevé l' Appartenance ethnique ou tribale ; 29, soit 14,91% ont soutenu la réalisation des Actions concrètes ; 27 soit 13,91% ont appuyé la compétence des candidats ; 26 soit 13,40% insiste sur la popularité de candidats ; 24 soit 12,37% ont appuyé la participation à la pacification ; 22 soit 11,34% ont soutenu le bon projet de société ; 19 soit 9,79% ont opté pour la maturité et l'appartenance politique ; 12 soit 6,18% ont soutenu le thème de campagne électorale ; 4 soit 2,06% ont appuyé la défense pendant la guerre.

Tableau  $N^0$  4 : Résultat des élections législatives du 30 Juillet 2006 à Djugu :

Nº	Noms, post nom et prénom	Numéro d'ordre sur la liste de candidats	Dénomination de parti ou regroupement politique	Sigle/parti	Voix obtenues	Tribu
01	DHETCHUVI MACHU MANJE Jean Bosco	68	Union des patriotes congolais	UPC	26889	HEMA
02	BURA PULUNYO Maurice	47	Partie du peuple pour la reconstruction et la démocratie	PPRD	20210	BALE
03	NDJABA KPANDE Gilbert	51	Partie du peuple pour la reconstruction et la démocratie	PPRD	17153	BALE
04	SHALO DUDU Martin	16	Forces de Renouveau	FR	13384	BALE
05	BALEMBO BALOMA Jean Pierre	67	Union des patriotes congolais	UPC	12590	HEMA
06	NGABU KPARRI Jean Pierre	07	Coalition des Démocrates congolais	CODECO	11227	BALE
07	TABU MAKUSI Angèle	42	Mouvement social pour le renouveau	MSR	6455	MBISA
08	LOGO MUGENYI Jean Claude	56	Rassemblement congolais pour la démocratie	RCD	6215	НЕМА

*Source* : Archive de centre local de compilation des résultats, Bureau de liaison de CEI (Commission Electorale Indépendante), Bunia, 2010.

Au regarde ce tableau, il s'observe 8 candidats proclamés élus sur 71 prétendants. Il y a eu des grands écarts entre les voix obtenues par les candidats députés nationaux proclamés élus par la commission électorale indépendante. En matière de différentes tribus habitant le territoire de Djugu qui sont au nombre de huit dont quatre BALE élus, trois HEMA élus et un MBISA aussi proclamé élu. La raison de cette situation réside à notre avis dans la considération sociologique et démographique, y compris le mode de scrutin choisi qui est celui majoritaire à un tour avec plus fort reste.

Deux élus du PPRD, à savoir BURA PULUNYO Maurice, 20210 voix et NDJABA KPANDE Gilbert 17153 voix ; deux élus de l'UPC à savoir DHETCHUVI MACHU Jean Bosco 26889 voix et BALEMBO BALOMA Edouard 12590 voix ; un élu de FR dont SHALO DUDU Martin 13384 voix ; un élu de CODECO à savoir NGABU KPARRI Jean Pierre 11227 voix ; une élu de MSR dont TABU MAKUSI Angèle 6455 voix et enfin, un élu de RCD dont LOGO MUGENYI Jean Claude 6215 voix.

# 4. QUELQUES TRAITS D'IRREGULARITES DES OPERATIONS ELECTORALES DES ELECTIONS DU 30 JUILLET 2006 RELEVES PAR LES ENQUETES :

- L'insuffisance de l'information dans le chef des électeurs à propos de scrutin ainsi que la tenue concomitante dédit scrutin ;
- L'absence des observateurs et journalistes tant nationaux qu'internationaux dans les différents centres de vote ;
- Le déploiement tardif de kits électoraux dans certains centres de vote à cause de manque de moyens de transport et l'état de route, voire dans les régions lacustres et forestières ;
- L'insuffisance de locaux devant servir de bureaux de vote ;
- La lenteur dans la diffusion des informations nécessaires dans certains sites sensibles ;
- L'analphabétisme d'un grand nombre d'électeurs qui, par conséquent, ne savaient ni lire, ni écrire ;
- Des longues distances séparant les lieux de résidences des électeurs de certains centres de vote ;
- L'insuffisance d'éducation civique et électorale ;
- La non-intensification de la sensibilisation des électeurs illettrés sur les critères objectifs de choix de candidats par les agents électoraux (de la CEI) et ceux des partis politiques ;
- L'insécurité dans quelques zones où existaient les centres de vote.

# 5. CONCLUSION:

Cet article portant sur l'analyse et la détermination de critères de choix de députés nationaux lors des élections législatives de 30 Juillet 2006 en territoire de Djugu, en Province de l'Ituri s'est proposé comme objectif de décrire quelques facteurs motivationnels ayant justifié l'engouement des électeurs de Djugu à porter leurs choix sur tel ou tel candidat.

Grace à la méthode de l'histoire immédiate puisée de la dialectique matérialiste appuyé par les techniques documentaire, d'observation participante et d'entretien libre, la recherche est arrivée à dégager les critères de base ayant motivé les électeurs à opérer le choix de ses représentants au niveau national en date du 30 juillet 2006; Ensuite, elle a présenté les résultats et les irrégularités desdites élections dans le Territoire de Djugu.

Néanmoins, cette étude, loin d'être exhaustive se veut une piste de recherches ultérieures plus approfondies sur ce sujet.

# **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES:**

*Bura Pulunyo.*, *Histoire de la population du territoire de Djugu de 1935 à 1958*, Mémoire de DES, (inédit), FPSE, UNILU, 1980.

**Dhena Katikati**., Problématique des élections à mains levées organisées par l'AFDL dans la commune de la TSHOPO à Kisangani en Mars 1997, TFC, (inédit), FSSAP, SPA, UNIKIS, 1999.

*Lissendja Bahama*., *Analyse des élections organisées par AFDL à DUNGU à 1997*, TFC, (inédit), FSSAP, SPA, UNIKIS, 1998.

**Lobho Lwa Djugudjugu**., Histoire critique des élections en RDC: de 1957 à 1987 : état de droit et élection. « in PUZ, Kinshasa, 1990.

*Mopongo Mekedi.*, De la problématique de l'Elite politique de la province orientale, Mémoire de licence, (inédit), FSSAP, SPA, UNIKIS, 1997.

Musemene Bongala., campagne électorale et élections législatives de 1987, Mémoire de licence, (inédit), FSSAP, SPA, UNIKIS, 1990.

Nzima Likambo., La géopolitique des urnes dans le territoire de Djugu et d'Irumu en 2006, in IRSA, UNIKIS, 2010.

*Samba Kaputo., Le programme électoral* », in Marketing et stratégie d'action d'un parti politique, Ifep, Kinshasa, 1997.

Toengaho Lokundo., Histoire politique du Congo, droit constitutionnel et institutions politiques, cours (inédit), G2 SPAS, FSSAP, UNIKIS, 2009.